Compte-rendu de la réunion du 16,01,2023 :

- 1. Remarques générales sur l'UE
- l'UE est différente dans sa structure est ses prérequis.
- on nous demande de répondre à une question dont la réponse n'est pas connue.
- on va devoir acquérir et mobiliser des compétences et connaissances.
- afin de comprendre le problème avant de pouvoir le résoudre.
- il n'y a pas "d'obligation" de réponse. Un résultat négatif peut être un résultat à condition d'avoir des explications sur les résultats.

2. Modalités des réunions

- il faudra fréquemment effectuer des réunions avec l'enseignant.
- il ne faut cependant pas trop le solliciter. Un travail en autonomie est attendu. notamment pour la recherche bibliographique.
- il faut établir un ordre du jour pour les réunions et être capable de justifier ce que l'on propose.
- les étudiants vont vers l'enseignant et pas l'inverse.
- éviter les réunions inutiles, s'il y a peu de choses à dire d'une semaine à l'autre il est préférable de ne pas faire de réunion.

3. Code et développement :

- rester "agnostique" sur le choix des langages, choisir une solution adaptée au problème.
- important de concevoir avant d'écrire, pas de "code first think later"
- travailler avec un repo, le maintenir "propre" (Éviter de mettre des binaires, utiliser les features de branche merge etc proposées par git, …)
- les comptes-rendus, la documentation, ... VA dans le repo

4. Travail de groupe :

- primordial de communiquer, répartir les tâches etc
- les étudiants doivent communiquer entre eux pendant la semaine.
- l'organisation etle travail en autonome est compliqué pour un étudiant
- l'UE vaut six ECTS, il faut donc travailler fréquemment, en autonomie. et ne pas se lancer au dernier moment.
- c'est un projet d'informatique.
- "Il y a une certitude, ça va merder à un moment" F.Kordon l'organisation est donc cruciale. Faire un planning, si possible, est un vrai plus.

5. Échéances :

- première échéance le huit mars
- présenter un premier rapport, exprimer le problème
- donner des pistes de résolution
- donner une bibliographie
- deuxième échéance, c'est une soutenance publique
- on présente nos travaux lors d'une soutenance, le temps est limité.
- après la soutenance, il y aura un debriefing avec le jury.
- il faut également rendre un rapport.